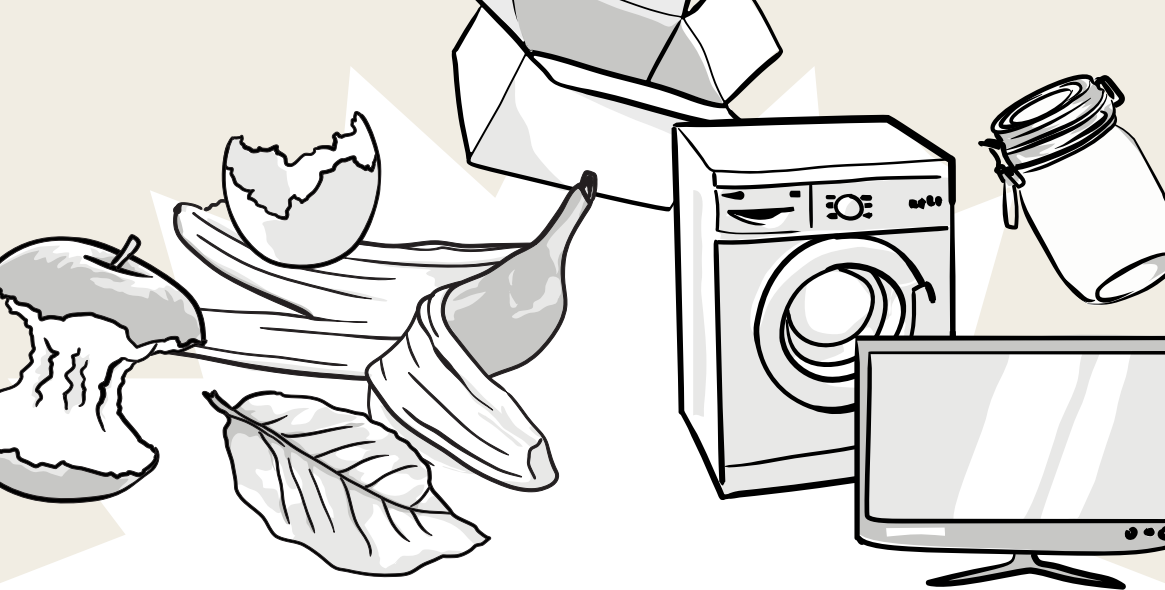




GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Mieux trier pour moins jeter

2/3 du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères est valorisable.

Nous devons changer notre regard sur nos déchets.

Les déchets sont des ressources précieuses à exploiter.

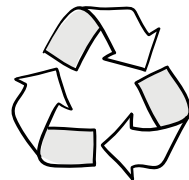


CITEO

Sorgues^{du}
Comtat

■ ■ ■ ■ ■ AGGLO

JE FAIS LE TRI



LES EMBALLAGES

Un emballage permet d'informer sur un produit, de l'identifier, de le contenir, de le conserver, de le protéger et de faciliter son transport et sa mise en rayon. Il peut être en métal, en papier, en carton léger, en plastique ou en verre.



LES EMBALLAGES HORS VERRE

Ce sont les emballages plastiques, métalliques et cartonnés

Bouteilles, flacons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters, conserves, cannettes, petits cartons et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

LES EMBALLAGES EN VERRE

On distingue les emballages en verre des autres emballages, car ils vont directement chez le verrier pour être recyclés, ils ne passent pas par un centre de tri.

Flacons, bouteilles, pots et bocaux.



→ *Je pense à valoriser ma vaisselle en bon état auprès d'associations ou dans les chalets du réemploi en déchetteries.*



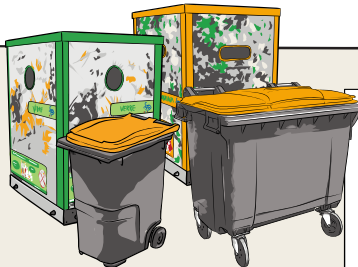
LES PAPIERS

Il s'agit des papiers issus de la production de fournitures de papeterie et de supports de communication.

Journaux, magazines, prospectus et dépliants, cartons légers, enveloppes, cahiers, agendas, blocs-notes...

Où déposer les emballages et les papiers ?

Des colonnes et des bacs collectifs ou individuels sont à disposition selon la zone d'habitation pour une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de chaque secteur.



Un problème avec votre bac ?
Contactez le Pôle déchets
au **04 65 83 00 31**

CITEO

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

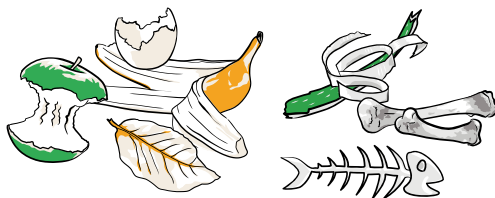
Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store



LES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont des déchets organiques qui peuvent être valorisés par le compostage.



Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non-consommés...

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes...

3 solutions pour composter s'offrent à vous :

POINT D'APPORT VOLONTAIRE BIODÉCHETS (PAV-Biodéchets)

Où déposer
vos biodéchets



Besoin d'un bio-seau (gratuit) pour transporter plus facilement vos biodéchets vers le PAV-Biodéchets ?



LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN BOIS

2 tailles sont disponibles selon la composition de votre foyer :
300L - Foyer de 1 à 3 personnes
570L - Foyer de 4 personnes ou plus

Pour réserver
un composteur



LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Dans certains quartiers du territoire, des composteurs collectifs sur des sites dits de compostage partagés peuvent être installés pour une gestion partagée du compostage des biodéchets.

Faire une demande de
compostage partagé



Les solutions
éco-responsables à
adopter au jardin



LES TLC - TEXTILES D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés sont à déposer dans les colonnes Le Relais.

Où trouver une colonne Le Relais ? →



- Je répare mes vêtements et chaussures pour prolonger leur durée de vie.
- Je vends mes vêtements en ligne sur des sites d'occasions ou je participe à des brocantes et vides greniers.
- Je donne mes vêtements à des personnes autour de moi (famille et amis) ou à des associations.



LES AUTRES DÉCHETS



LES AMPOULES

Les ampoules recyclables se reconnaissent grâce au symbole « poubelle barrée », qui signifie qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.



Où les déposer ? →

Elles se déposent en déchetteries ou dans un magasin.

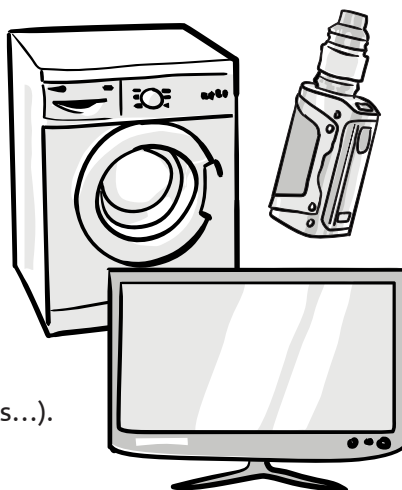


LES D3E - DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques représentent tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries (Fours, hottes aspirantes, climatiseurs, téléviseurs, Aspirateurs, cigarettes électroniques...).

Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales.



LES PILES ET PETITES BATTERIES

Sont concernées, les piles, les batteries au plomb (- 3 kg), les batteries d'outillage et les batteries d'appareils électriques ou électroniques.

Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales ou dans un bac de recyclage en magasin.



Pour les batterie de vélo ou de trottinette hors d'usage ?



LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES - DDS



Les DDS ménagers sont des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement. Pour permettre aux agents de déchetteries de trier correctement et d'éviter les accidents de mélange de produits chimiques dangereux incompatibles, pensez à identifier le produit chimique qui n'est plus dans son contenant d'origine, en y collant une étiquette.

Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries pour un traitement spécifique.

Liste des déchets chimiques

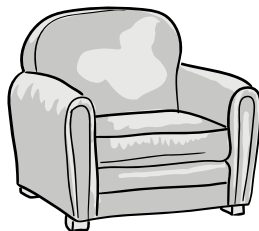


→ *Je ne vide pas dans l'évier les huiles alimentaires, mais je les dépose en déchetterie (même si ce ne sont pas des DDS).*

LES MEUBLES ET MATELAS

- Le rangement : armoires, buffets, caissons, étagères...
- L'assise : canapés, fauteuils, chaises, sièges de bureau...
- Le couchage : lits, sommiers, matelas, chauffeuses...
- La pose : tables, chevets, bureaux, plans de travail...

Et tous les types de matériaux (mono ou multi-matériaux) sont acceptés, quel que soit l'état des meubles (entiers ou démontés).



Où les déposer ? Dans l'une des déchetteries intercommunales.

LES MÉDICAMENTS



Les médicaments périmés ou inutilisés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, ni déversés dans l'évier ou les toilettes.

Où les déposer ?

Ils doivent être rapportés à votre pharmacie, où ils seront recyclés.

LES ENCOMBRANTS

Un service hebdomadaire de collecte des encombrants est à votre disposition gratuitement. Il suffit de s'inscrire.

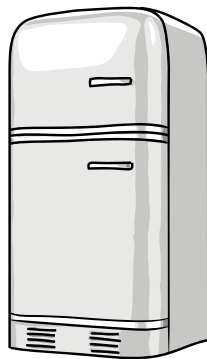
Pour Althen-des-Paluds : 04 90 61 15 96

Pour Monteux et Pernes-les-Fontaines : 04 65 83 00 31

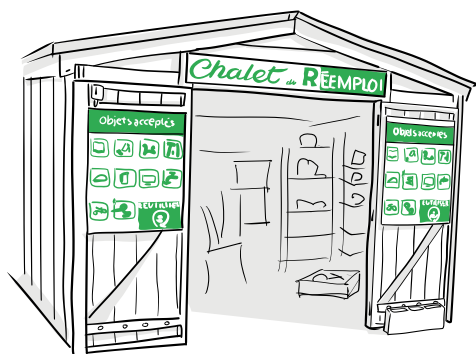
Pour Bédarrides et Sorgues : 04 90 61 15 69

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

C'est un objet qui ne rentre pas dans le coffre d'un véhicule.



JE RÉDUIS MES DÉCHETS

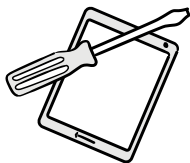


JE FAVORISE LE RÉEMPLOI

Les objets peuvent avoir une 2ème vie. Des chalets du réemploi sont à votre disposition dans les déchetteries, pour déposer les objets dont vous ne vous servez plus, car ils peuvent être utiles à une autre personne.

Et avant d'acheter un objet neuf, ayez le réflexe « chalets du réemploi ».

→ *Je dispose, dans le chalet du réemploi, mes objets de façon ordonnée et sans emballages superflus.*



JE DONNE UNE SECONDE CHANCE AUX OBJETS

Réutiliser, c'est économiser. Il est essentiel de repenser notre façon de traiter les appareils en fin de vie, en privilégiant la réparation.

Faites-vous accompagner dans la réparation de vos objets du quotidien avec La Bricothèque à Pernes-les-Fontaines.

La Bricothèque



Trouvez un réparateur avec Ecosystem.

Ecosystem



Trouvez un artisan professionnel de la réparation et du dépannage près de chez vous.

Annuaire Répar'acteurs



Pensez au bonus réparation.

Bonus réparation : comment ça marche ?



Découvrez l'annuaire pour emprunter, louer, échanger ou acheter de seconde main.



JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Avant d'acheter

- J'établis un menu pour la semaine
- Je vérifie ce que j'ai déjà
- Je fais une liste de courses

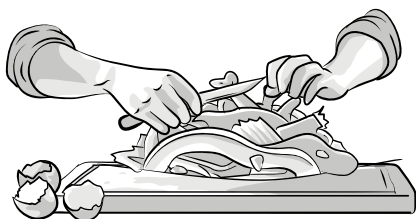
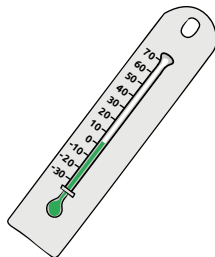


Au moment de l'achat

- J'achète en vrac pour mieux ajuster les quantités
- Je profite des rabais pour vente rapide
- Je fais le choix des fruits et légumes « moches »

La gestion du frigo

- J'organise mon frigo avec les dates courtes devant
- Je règle la température (4 °C est idéal)

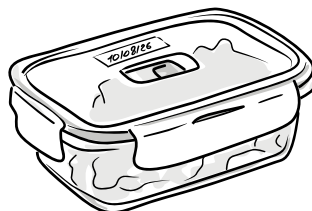


Pendant la préparation du repas

- J'adapte les quantités
- Je cuisine les épluchures quand c'est possible (bouillon, chips de peau de légumes, pesto de fanes...)
- Je cuisine les restes

Après le repas

- Je conserve les restes dans des boîtes hermétiques (avec date)
- Je congèle les portions en trop pour plus tard



J'UTILISE LES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

ACCÈS

Pensez à
votre badge

Pernes-les-Fontaines : Route de Velleron **Sorgues :** Petite route de Bédarrides

Horaires d'hiver*

Du 15 octobre au 15 avril

- Du lundi au vendredi :
8h30 / 12h - 13h30 / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Horaires d'été*

Du 16 avril au 14 octobre

- Du lundi au vendredi : 8h / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Professionnels

- Lundi au jeudi : aux horaires habituels
- Vendredi : Jusqu'à 12h
- Samedi : Pas d'accès
- Fermeture : Dimanche et jours fériés

Fermeture : Dimanche et jours fériés

* Sauf horaires exceptionnels (canicule, événements...)

Pensez à
vérifier les
horaires



NUMÉROS UTILES

UNE QUESTION CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS ?

Contactez le Pôle déchets
au 04 65 83 00 31

Du lundi au vendredi
8h30 / 12h - 13h30 / 16h30



LES CENTRES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES

- **CTC Althen-des-Paluds** - Chemin du Fresquounet - 04 90 61 15 96
- **CTC Monteux** - 1 Chemin des Exquerts - 04 90 66 97 20
- **CTC Pernes-les-Fontaines** - 33, Avenue des Vignerons - 04 90 61 64 91
- **CTC Sorgues** - 337 chemin du Fournalet - 04 90 61 15 69
(Pour les habitants de Sorgues et de Bédarrides)